

- pedestre 
- VTT 
- cyclo 

 point patrimoine

Chemin de la Maussidé

Malicorne-sur-Sarthe

 **Départ / Arrivée :**
Moulin à Couleurs
Distance : 11 km
Durée du parcours : 2 heures 45
Niveau de difficulté : Facile
Balisage : Jaune

Informations pratiques :
Office de Tourisme au Moulin à Couleurs (possibilité location VTT). Ne manquez pas de visiter l'Espace Faïence ainsi que les faïenceries et ateliers d'art situés au cœur de Malicorne.

 Longtemps propriétés des seigneurs locaux, **les moulins de Malicorne** passèrent vers 1747 dans les mains de Jean Loyseau qui fonda la première faïencerie du bourg. L'édifice le plus ancien abrita quatre paires de meules pour broyer les couleurs.

 Quittez à présent le Port et prenez la rue de Sévigné. Le nom de cette rue a été choisi en mémoire à cette grande Dame du XVII^e s qui aima séjourner à Malicorne.

 Poursuivez en direction de la sortie de Malicorne. Après le rond-point, empruntez, sur la droite, le chemin menant à la Maussidé.

 Le chemin débouche sur une petite route goudronnée. Tournez à gauche et continuez jusqu'au lieu-dit Balançon. Une route vous conduit à un carrefour où se rencontrent quatre voies. Prenez celle de gauche. A gauche, après une centaine de mètres, vous apercevrez La Fosse Robineau. Au carrefour, prenez sur votre gauche.

 Au prochain croisement, suivez le chemin sur la droite pour revenir sur vos pas vers le bourg.

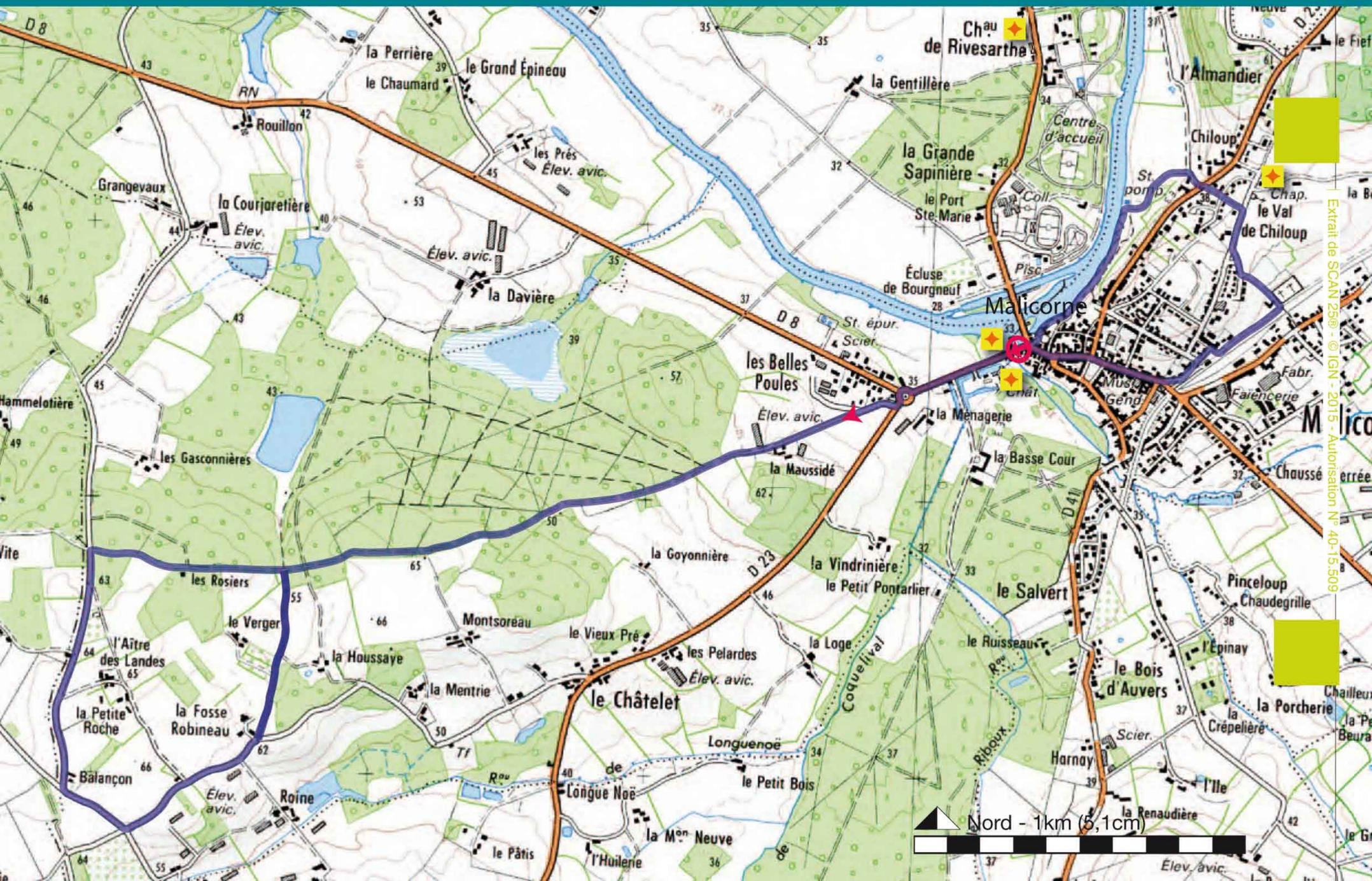
 Prenez à droite du restaurant « la Petite Auberge » la rue du chanoine Baglan. Au bout de la rue, on aperçoit l'église romane Saint Sylvestre.

 En quittant l'église, rejoignez la rivière. Longez la Sarthe jusqu'à l'ancienne station de pompage. Si le cœur vous en dit, suivez le chemin de halage afin d'admirer sur la rive opposée **le château de Rivesarthe**. Retournez ensuite sur vos pas et prenez le sentier montant vers le sommet du coteau.

 Traversez la D23 (*prudence !*) et empruntez le chemin face à la chapelle de Chiloup. Bâtie au XVII^e s, elle témoigne de la dévotion populaire d'antan.

 Dirigez vous ensuite vers le bourg. Après 150 mètres, prenez le chemin à gauche, vers le cimetière. En cheminant vers la droite le long de la voie ferrée, on gagne l'ancienne **gare**, celle-ci permettait autrefois de se rendre à La Flèche.

 Enfin, empruntez la rue du Maréchal Joffre, laissez à gauche le monument aux morts et regagnez le point de départ par les rues Victor Hugo et Gambetta.



Extrait de SCAN2500 - © IGN - 2015 - Autorisation N° 40-15-509